Le Relecq







N°246 - Vendredi 14 mars 2014

trançois Mitterrand

le Printemps des Poètes

Mur de poésie

Jeudi 20 mars - 21h00

Café culturel - Médiathèque

Jusqu'au 29 mars, Un mur blanc est installé, venez y accrocher vos poèmes. Ouvert à tous.

Le casé du poète

Samedi 29 mars à 16h, lecture de textes autour des écrits de Max Jacob (lettres, poèmes...) par Jean Albert Guénégan.

Vendredi 21 mars - 20h30

Auditorium Jean Moulin

MIROIR

Adhésion 5€ - Billet : 4€.

RESIDENCE ARTISTIQUE

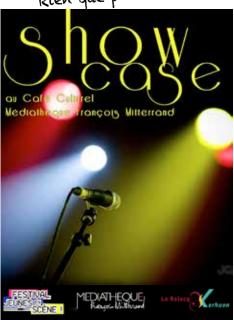
RENCONTRE AVEC LES CLAKBITUMES

Dans les cadre de leur résidence de création à l'Astrolabe Rencontrez les artistes le dimanche 16 à 16h Sur inscription : 02 98 28 61 31

> Mercredi 26 mars - 15h30 Café culturel - Médiathèque

Les participants du Tremplin Jeunes en Scène en concert privé!

Rien que pour vous





Entrée libre

Entrée libre

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.

Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre

domicile.

Pharmacie de garde : Samedi aprè-midi et lundi matin : POTIN, 8 rue Victor Hugo - 02.98-28.14.01

soirs et jours fériés : composer le 3237

Dépannage ERDF/GDF - Electricité: 09.726.750.29 - **Gaz**: 0 800 47 33 33

 $\textbf{Eclairage public}: service\ technique - 02.98.28.61.46\ ;$

le week-end, élu de service.

EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78. **MARCHE HEBDOMADAIRE** place de la Résistance :

Traditionnel et Bio, le vendredi de 16h à 20h **Traditionnel :** le samedi matin

Elu de service (en dehors des horaires d'ouverture mairie) : 06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCES: Louka YANG VANLANDE, 27 bis boulevard Clémenceau Elouan FERRY, 67 rue Abbé Letty Rose GUIRRIEC, 28 bis rue Abbé Letty Nathan LE GALL, 39 rue du 19 Mars 1962

<u>DECES</u>: Roger MANAC'H, 3 rue Paul Sabatier, 87 ans

Aline MARTIN veuve COUSQUER, 34 rue Camille Vallaux, 91 ans

Danièle PAOLI épouse LATOUR, 12 rue Armor, 81 ans

Anne CHAPEL veuve HILY, 34 rue Camille Vallaux, 96 ans

ARRÊTÉS

SENS DE CIRCULATION: La rue du Gué Fleuri deviendra à sens unique à partir du lundi 17 mars (circulation dans le sens Cale du Passage vers CIEL).

MISE EN SÉCURITÉ DES ÎLOTS à proximité du 33 Bd Charles de Gaulle : A compter du lundi 17 mars (durée estimée 3 jours), la circulation sera alternée par demi chaussée.

INTERDICTION AUX PIÉTONS DE CIR-CULER: Vu le risque d'éboulement de la falaise sur le Domaine Public Maritime au niveau du 22 Boulevard Maissin et considérant que la sécurité des usagers n'est plus assurée à marée haute, la circulation des piétons est temporairement interdite au droit de la parcelle cadastrée section AS n°142, sur le Domaine Public Maritime.

ARRETE PERMANENT: L'arrêté réglementant la circulation, le stationnement et la priorité Boulevard Maissin peut être consulté en Mairie, services techniques.

VIE RELIGIEUSE

MESSES DU WEEK-END:

<u>Samedi 15</u>: 18h à Gouesnou et ND de Tourbian.

Dimanche 16: 10h30 à l'église.

RESTAURATION SCOLAIRE

<u>Lundi 17</u>: Carottes râpées bio / Escalope de volaille a la crème / Petits pois / Liégeois caramel

Mardi 18: Salade de haricots vert et tomates / bœuf braisé / Macaronis / Pomme

<u>Mercredi 19</u> : Salade d'ébly / haut de cuisse de poulet / Printanière de légumes / Compote pomme cassis

<u>Jeudi 20</u> : Pâté de foie / Filet de poisson / Pommes vapeur / Lait bio / Kiwi

<u>Vendredi 21</u>: Betteraves rouges vinaigrette / Rôti de porc / Flageolets / Glace vanille fraise.

SOLIDARITE

BRADERIE DU SECOURS POPULAIRE : Samedi 15 mars de 10h à 16h30 au local,

Samedi 15 mars de 10h à 16h30 au local, rue Le Reun. Ouverte à tous.

VACANCES SOLIDAIRES: Comme chaque année, le Secours Populaire recherche des «familles de vacances» pour accueillir un enfant de 6 à 10 ans, pendant 15 à 18 jours. Pour plus de renseignements contactez Andrée au 02.98.44.48.90 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

MEDIATHEQUE trançois Mitterrand

Petites & Grandes Oreilles

Mercredi 19 mars – 15h30 – de 4 à 8 ans Mercredi 26 -10h30 – jusqu'à 3 ans Lectures d'histoires, comptines et jeux de doigts pour les enfants. Sur inscription.

<u>C'EST QUOI UNE TABLETTE ?</u> <u>NOUVELLE SÉANCE D'INITIATION</u> :

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir s'inscrire à la première séance d'initiation, c'est l'opportunité d'apprendre les rudiments d'utilisation d'une tablette numérique. Pour ceux qui possèdent déjà une tablette, c'est l'occasion d'éclaircir certains points qui posent problème.

Atelier ouvert à tous, débutants et confirmés, le samedi 22 mars de 10h30 à 12h00. Les possesseurs d'une tablette sont invités à apporter leur propre matériel.

Renseignements / inscriptions : 02 29 00 52 75 mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr

SANTÉ

MARS BLEU - LA CAMPAGNE 2014 COMMENCE : Pour la 7ème année consécutive, le mois de mars est l'occasion de mettre en lumière le dépistage organisé du cancer du côlon. Comme pour tous les cancers, le dépistage est un outil essentiel pour traiter au plus tôt des tumeurs malignes. Les chances de guérison sont d'autant plus importantes que le dépistage, le diagnostic et le traitement sont précoces. Or le cancer colorectal reste le 2ème cancer le plus meurtrier en France faute d'être détecté assez tôt.

Les personnes de 50 ans à 74 ans reçoivent, tous les deux ans, un courrier les invitant à retirer le test hémocult auprès de leur médecin généraliste. Le dépistage est simple et peut être fait chez soi à tout moment.

1-Le patient reçoit de son médecin, un lot de trois tests cartonnés.

2-Il prélève et dépose lui-même deux échantillons de matière fécale (l'équivalent d'une lentille) sur les emplacements indiqués du carton. Le carton est ensuite replié selon les indications

3-L'opération doit être répétée trois jours de suite, sur chacun des tests cartonnés fournis. 4-Ces prélèvements sont ensuite glissés dans l'enveloppe fournie avec le test et expédiés au laboratoire d'analyse indiqué.

5-Si le test est positif (3% des cas) cela indique la présence de sang dans les selles. Pour en connaître l'origine (polype ou cancer), le médecin prescrit une coloscopie.

VIE DE LA CITÉ

Cérémonie de commémoration de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Le mercredi 19 mars 2014

10h00 : Dépôt de gerbe au cimetière sur la tombe de Jean-Paul JAFFRES, 10h15 : Rassemblement au monument du souvenir, place du 11 Novembre 1918

10h30: Cérémonie.

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit Place du 11 Novembre 1918, le 19 mars, de 8h00 à 12h00.

PERMANENCES SECURITÉ ROUTIÈRE Vous désirez signaler un carrefour dangereux, vous avez remarqué un panneau de signalisation abîmé ou illisible ou tout autre problème touchant la sécurité routière Venez faire part de vos remarques et poser vos questions au délégué Sécurité Routière, lundi 17 mars de 14h à 16h en Mairie.

ELECTIONS MUNICIPALES - MISE À DISPOSITION DU TROTTIK: Les personnes à mobilité réduite qui auront des difficultés à accéder aux bureaux de vote le dimanche 23 mars peuvent solliciter le Trottik. Inscription auprès du CCAS (02 98 28 44 96).

SCRUTIN DU DIMANCHE 23 MARS 2014



AVIS AUX ELECTEURS - LISTE DES PIÈCES D'IDENTITÉ EXIGÉES DES ÉLECTEURS AU MOMENT DU VOTE (Code électoral - Article R. 60)

Les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité.

- Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :
- 1° Carte nationale d'identité
- 2° Passeport
- 3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- 5° Carte vitale avec photographie
- 6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- 7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- 10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer
- 11° Permis de conduire
- 12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
- 13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969
- 14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

- Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :
- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité
- 2° Titre de séjour
- 3° Un des documents mentionnés aux 4° à 14° de l'article 1er.

LES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

PERMANENCES

<u>CONCILIATEUR DE JUSTICE</u>: Mme MARTIN <u>sur</u> rendez-vous - 02.98.28.14.18.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : lundi 17 mars 14h.

CLCV: permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02 98 01 08 51.

RELAIS ACCUEIL PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM) — Centre Jean Jacolot — 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 14h-17h, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, vendredi après-midi et mardi après 18h.

ARCHIPEL AIDE À DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02 98 28 33 88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV

CENTRE MÉDICO-SOCIAL (C.D.A.S), 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes Sociales, Puéricultrice, Protection Maternelle Infantile (P.M.I), Massages bébés.

ESPACE JEUNES KERGARET – 02.98.28.01.92: Point Information Jeunesse: Mardi: 16h45-18h30, Mercredi: 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi: 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi: 16h45-18h30, Samedi: 14h-18h.

BUREAU D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

- 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

<u>Pôle emploi</u>: RV auprès du BARE ou à l'agence de Brest, 130 rue Hemingway - Tel : 3949 - <u>Mission Locale</u>: rue Fautras à Brest – 02.98.43.51.00.



68 rue Vincent Jézéquel - 02 29 00 52 75

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi, Mercredi, Vendredi: 10h-12h et

15h-19h - **Jeudi** : 10h-12h -

Samedi: 10h-18h journée continue

POUR NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Permanence Etat Civil le samedi de 9h à 12h

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Généra	al02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
Etat Civil	02.98.28.28.78
Elections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Education, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.61.38
Aide à la Recherche d'Emploi	02.98.28.61.45
Communication	02 98 28 61 30
Gestion des Salles	02.98.28.61.33
Culture	02.98.28.61.31
Sport	_02.98.28.47.48
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02 98 28 38 29

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

LES RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS

CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN JACOLOT - rue Vincent Jézéquel 02 98 28 05 49 - www.centrejacolot.fr

GOÛTER PARTAGÉ CHANTÉ: Le prochain goûter ouvert à tous ceux qui aiment chanter ou écouter chanter aura lieu le mercredi 19 mars de 15H à 17h. Ouvert à tous, petits et grands, il suffit

d'apporter quelque chose à grignoter et à partager pour venir partager un moment convivial.

Les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion, âgées ou à mobilité réduite peuvent solliciter le Trottik en appelant le CCAS - 02 98 28 44 96.

FOIRE A LA PUERICULTURE

PRINTEMPS-ETE » : Les assistantes maternelles de l'Ile aux enfants organisent une foire à la puériculture les 4 et 5 avril à l'Astrolabe, salle Dumont d'Urville.

<u>Dépôt et vente aux déposants</u>: le vendredi 4 avril de 19h à 22h. Il sera accepté 15 vêtements (saison printemps-été) de la naissance à 6 ans, propres et à la mode (pas de chaussures, ni de vêtements de grossesse). Jouets, livres, matériel de puériculture: à volonté.

<u>Vente</u>: Le samedi 5 avril de 9h à 15h sans interruption

Reprise des invendus : le samedi 5 avril de 18h30 à 19h.

ATTENTION: NOUVELLE PROCEDURE DE SAISIE DES LISTES SUR INTERNET

Afin de réduire l'attente lors des dépôts. il est fortement conseillé de saisir votre liste sur internet en suivant le lien sur la page d'accueil du blog de l'association http://lileauxenfants.blog4ever.com. vous suffit ensuite de l'imprimer et nous la scannerons lors de votre dépôt. Fixer solidement sur les articles en tissu (ru agrafe, ni épingle) une étiquette blanche assez grande (minimum 3,5 x 5 cm) indiquant au verso le nom et l'adresse du déposant. Nous collerons une étiquette code-barre sur le recto qui comportera le prix et la désignation des articles. Il est inutile de fixer une étiquette sur les livres, jouets et les articles de puériculture.

Si toutefois, vous n'avez pas la possibilité de saisir vous-même votre liste, nous pourrons le faire pour vous au moment du dépôt mais votre attente sera prolongée.

Les articles non repris aux heures et dates indiquées seront remis aux oeuvres de la commune. L'Ile aux enfants décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Renseignements: 06 33 25 57 50.

<u>VIDE-GRENIER</u> organisé par Kerhorre Country le dimanche 13 avril à l'Astrolabe. 3 € le mètre linéaire. **Inscriptions et réservations dès maintenant** :

02 98 28 37 91 – 06 17 82 74 40 kerhorre-country@orange.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Amis de la Maison des Kerhorres dimanche 30 mars à 14h30 à l'auditorium Jean Moulin.

REPAS UNC ET OFICIERS MARINIERS RETRAITÉS ET VEUVES, le dimanche 6 avril à 12h à la MMA Germain Bournot. Inscriptions dès maintenant : 02 98 28 36 18.

CONSERVATOIRE



Cette semaine sera l'occasion, pour la pépinière d'artistes en devenir que sont les musiciens, chanteurs, danseurs et comédiens, de présenter les travaux de cette année, pour les parents et enfants, de pouvoir échanger avec les professeurs, de découvrir les cursus de formations proposés à tout âge, d'essayer un instrument, de déposer une fiche de préinscription, d'apprécier la vie du Conservatoire.

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

GROUPEMENT DES JEUNES DU RELECQ-KERHUON (G.J.R.K.)

Samedi 15: U6 - U7: Repos

U8 : Repos

U9 : Rassemblement des Poucets à La

Forest, rv à 13h30 au Complexe

U 10 - U 11:

Real Madrid : 13h au complexe pour

Plouzané (Barrage Inter secteur);

Bayern : Repos

Marseille : Tournoi à St Divy, voir Dirigeant

pour les horaires Manchester : Repos Bordeaux : Repos U 12-U 13 : Repos

FOOTBALL AVEC L'ETOILE SAINT ROGER

<u>Vendredi 14</u>: Vétérans : 20h de Kermaria

pour Plouzané AC

Samedi 15: U 15 ans A: voir convocations U 15 ans B: 14h de Kermaria pour GJ Haut

Léon

U 15 ans C: exempt

U 17 ans A: voir convocations

U 17 ans B: 13h45 de Kermaria pour

Plouguerneau

U 19 ans : 14h de Kermaria pour ASPTT

Dimanche 16 : Seniors A : 13h45 de

Kermaria pour VGA Bohars

Seniors B: 14h15 à Kermaria contre US

Pencran

Seniors C: 12h de Kermaria pour VGA

Bohars

Loisirs : 9h au complexe contre Plouguin

Saint Majan.

FOOTBALL AVEC LE STADE RELECQUOIS

<u>Dimanche 16</u>: Seniors A: 12h pour Bourg

Blanc

Seniors B: 12h pour Irvillac.

CYCLISME AVEC LE GCK

<u>Dimanche 16</u>: 1er groupe: circuit n°100, 85 Km – groupe 2: Circuit n°81, 77 km – groupe 3: circuit n°44, 65 km. Départ à 8h45.

MESSAGES LUMINEUX SUR LA COMMUNE: Les journaux électroniques sont mis à la disposition des associations pour leur communication concernant les manifestations qu'elles organisent (Les informations internes à l'association ne sont pas admises). Démarche à suivre:

- Se procurer le formulaire de demande à l'accueil de la mairie, auprès du service communication ou sur le site : www.mairie-relecq-kerhuon.fr
- Adresser la demande en mairie : par email : panneaux@mairie-relecq-kerhuon.fr, dépôt à l'accueil, par courrier ou par fax : 02 98 28 61 32.

Délais à respecter : 10 jours au plus tard avant la date de parution souhaitée. Renseignements complémentaires : 02 98 28 61 30.